



Objet : Compte-rendu de la réunion du CDTE 67 du 17 avril 2009

Membres présents : Roland Adam, Jean-Louis Siat, Gérard Stieber, Liselotte Pettmann et Anne Vonthron

Membres excusés : Ralph Messmer, Pierre Jacob

M. Roland Adam ouvre la séance à 20h00 et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Objet n°1 : Cooptation d'un membre

Anne Vonthron a proposé sa candidature pour intégrer le Comité Départemental de Tourisme Equestre du Bas-Rhin. Le comité valide la proposition et la coopte au poste de secrétaire.

Objet n°2 : Nouvelles du Comité Départemental et Régional de l'Équitation.

Les représentants du tourisme équestre au sein du CRE Alsace sont Mario Bottos, Anne-Laure Breitel ainsi que Roland ADAM.

Roland ADAM est membre du Bureau du CRE Alsace.

Les représentants du tourisme équestre au sein du CDE 67 sont Véronique Walter et Jean-Louis Siat.

Objet n°3 : Réunion trimestrielle du CDTE 67

A partir de maintenant, une réunion départementale aura lieu tous les 3 mois.

Il serait souhaitable que les futures AG du CDTE 67 aient lieu à Strasbourg ou dans les environs de Strasbourg. On pourrait imaginer que le CDE 67 et le CDTE 67 fassent leur AG ensemble et le CRE Alsace et le CRTE Alsace à Kintzheim.



Objet n°4 : Subvention de 1 euro par licence

Le CDTE 67 a reçu une subvention de 1 euro par licence fléchée tourisme par l'intermédiaire du CRE Alsace via le CDE 67. Cette subvention n'est pas faite pour de l'administratif mais pour nos licenciés randonneurs.

Objet n°5 : Réunion entre responsables organisant des chevauchées Populaires dans le 67 (1 Euro par licence fléchée TE)

Dans le but de promouvoir les chevauchées populaires et manifestations équestres sans but de compétitions, une réunion entre les responsables des groupements 67 affiliés FFE et du GRE 67 sera organisée le 15 mai 2009 à 19h30 au siège du CDTE 67.

Propositions pour les Fêtes du Cheval, chevauchées Populaires, etc... mais sans compétitions :

Le CDTE 67 prendra en compte :

le paiement des plaques d'écurie à hauteur de 4 Euros TTC maximum sur présentation de la facture des plaques, du Bilan de la fête, pas de doublon..., avoir un minimum de 5 licences TE, un des 2 logos du CDTE67 sur tous supports de la manifestation et participer au moins à notre AG...

Cette subvention est allouée pour 2009 et 2010. Si la FFE maintient 1 Euro par licence TE dans les années futures, nous pourrions maintenir cette subvention.

Objet n°6 : Gites et relais équestres ainsi que les Groupements.

Le Tourisme Equestre sera présent au salon du cheval de Lyon en 2009. De ce fait il faudra avancer la parution de la brochure du Tourisme Equestre pour qu'elle puisse être distribuée à cette occasion. L'impression devra être faite pour la fin octobre. Cela implique également d'avancer la date des visites des gîtes et relais équestres en juillet-août. Les fiches du Bas-Rhin seront distribuées à la prochaine réunion du CDTE début juillet.

Objet n°7 : Divers

Grâce à l'intervention de Monsieur Jean Louis SIAT, il est rappelé que 200m de corde d'attache sont à la disposition des groupements affiliés 67 ainsi que du GRE 67, ces cordes seront remis au Siège du CDTE 67.

La réunion se termine à 21h30 par un repas convivial.

Anne VONTHRON
Secrétaire du CDTE 67